

**Conseil Municipal du 19 février 2015**

L'an 2015, le jeudi 19 février à 20 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël Delrue, Maire de la commune d'Allonville.

**Etaient présents** Monsieur Joël Delrue, Monsieur Jean-Pierre Gardon, Madame Audrey Boché, Monsieur Youssef Fares, Madame Danielle Lemaître, Madame Sylvie Féret, Monsieur Pascal Vandermolen, Monsieur Cyril Turbant, Mme Sylvie Desavoie, Madame Catherine Alexandre, Monsieur Didier Lemaire.

**Absents excusés** : Monsieur Daniel Fourier donne pouvoir à Monsieur Joël Delrue, Madame Nadia Castain donne pouvoir à Monsieur Jean pierre gardon, Madame Nicole Reynaert donne pouvoir à Monsieur Cyril Turbant, Monsieur Jacques Fauquembergue donne pouvoir à Monsieur Didier Lemaire. La séance est ouverte à 20h10.

**Suivant l'ordre du jour :**

Le secrétaire de séance Monsieur Pascal Vandermolen.

**1-Intervention de la gendarmerie** sur la participation à « la vigilance citoyenne » Une convention sera signée et des référents désignés afin de signaler à la gendarmerie tout véhicule ou individu suspect. Une circulaire sera établie afin d'en informer la population.

**2- Validation du contrat pour Madame Fortin :**

Madame Fortin a été nommée adjoint territorial d'animation 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon avec un indice brut de 340 et un indice majoré de 321 pour une durée hebdomadaire de 28 heures (adopté à la majorité des 15 voix)

**3-Validation du contrat pour Madame Florence Le Gal**. Secrétaire de Mairie.

Madame Florence Le Gal peut être embauchée comme « stagiaire » pendant un an. La poste peut la libérer sur cette période pour une durée

hebdomadaire de 28 heures. Elle percevra un salaire net de 1043, 62 euros. Adopté par 14 voix pour et une abstention.

#### **4- Recrutement d'agent contractuel de remplacement.**

Une délibération est prise pour autoriser Monsieur le maire à recruter des agents contractuels pour effectuer des missions temporaires afin de pallier les absences pour maladie ou toute autre raison ponctuelle, délibération adoptée à une majorité de 11 voix et 4 abstentions.

#### **5-Adhésion à la FDE pour le groupement d'achats.**

Monsieur Cyril Turbant fait remarquer que l'adhésion ferait perdre 8% du retour au concessionnaire. La proposition sera donc étudiée plus précisément afin d'en délibérer et d'en décider.

**6-Adhésion de la ville de Gamaches à la FDE,** cette proposition est adoptée à la majorité absolue des 15 voix pour.

**7-Charte d'engagement au club « climat de la Somme »,** cette proposition est adoptée à une majorité de 13 voix et 2 abstentions.

#### **8-Questions diverses :**

-Il est demandé d'établir les convocations des Conseils Municipaux sur support papier et par email.

- Les travaux d'isolation des deux écoles ont été effectués par la société « MAD isolation »

- Des travaux relatifs à l'évacuation des eaux sur la RD ont été effectués.

-Une délibération est prise pour la transmission des actes au format dématérialisé auprès de la Préfecture avec la signature électronique. Cette délibération est adoptée à la majorité absolue des 15 voix pour.

- Pour le marquage au sol concernant les travaux « Tour des haies » et « Tour de ville », il sera effectué en peinture- Cette proposition est adoptée à la majorité des 15 voix pour.

**Fin de séance 22h50**